

3D COPIER

Société par actions simplifiée au capital social de 3.000 euros

Siège social : 4 Avenue Lelièvre 93600 Aulnay-sous-Bois

808 211 270 R.C.S. BOBIGNY

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

L e trente avril, à quatorze heures,

Au 4 Avenue Lelièvre 93600 Aulnay-sous-Bois,

Les actionnaires de la société 3D COPIER, société par actions simplifiée au capital social de 3.000 euros, dont le siège social est situé au 4 Avenue Lelièvre 93600 Aulnay-sous-Bois, identifiée sous le numéro 808 211 270 R.C.S. BOBIGNY se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

Sont présents ou représentés :

- **La société KB INVEST, représentée par Monsieur Karim BALAAZI,**
Titulaire de 225 actions en pleine propriété,
- **La société AQUANAUT, représentée par Monsieur Souhail MERGHENI,**
Titulaire de 225 actions en pleine propriété,
- **La société BELVEDERE, représentée par Monsieur Sébastien LOZYNSKI,**
Titulaire de 225 actions en pleine propriété,
- **La société NAUTILUS, représentée par Monsieur Maroine MERGHENI,**
Titulaire de 225 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Maroine MERGHENI,**
Titulaire de 100 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Sébastien LOZYNSKI,**
Président de la Société
- **Monsieur Karim BALAAZI,**
Directeur Général de la Société

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Sébastien LOZYNSKI** en sa qualité de Président.

L'Assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de séance met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants :

- La copie de l'avis de convocation adressé aux Actionnaires et les accusés de réception y afférents ;

- Le rapport de la Présidence ;
- Le texte des résolutions proposées par la Présidence ;
- Un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président de séance fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux statuts et déclare que les documents et renseignements visés ci-dessus ont été communiqués aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation à l'Assemblée, conformément aux statuts et aux dispositions légales en vigueur.

L'Assemblée lui en donne acte.

Puis, le Président de séance rappelle que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Distribution exceptionnelle de dividendes,
- Pouvoirs pour formalités.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION (Distribution exceptionnelle de dividendes)

L'Assemblée Générale décide, en outre, de prélever une somme de 35.000 € sur les reports à nouveaux pour servir un dividende de 35.000 € pour chaque action de ce dividende, éligible à l'abattement de 40 %, devant être payé dans les mêmes conditions que celui prélevé sur les bénéfices de l'exercice

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote concernés.

DEUXIÈME RÉOLUTION (Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote concernés.

* * *
 *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance, le Directeur Général et tous les Actionnaires présents ou représentés, et consigné au registre prévu par la loi.

Fait à Aulnay-sous-Bois,
Le 30 avril 2025.

KB INVEST, représentée par Monsieur Karim BALAAZI
Actionnaire

AQUANAUT, représentée par Monsieur Souhail MERGHENI
Actionnaire

BELVEDERE, représentée par Monsieur Sébastien LOZYNSKI
Actionnaire

NAUTILUS, représentée par Monsieur Maroine MERGHENI
Actionnaire

Monsieur Maroine MERGHENI
Actionnaire

Monsieur Sébastien LOZYNSKI
Président de séance

Monsieur Karim BALAAZI
Directeur Général de la Société

3D COPIER

Société par actions simplifiée au capital social de 3.000 euros

Siège social : 4 Avenue Lelièvre 93600 Aulnay-sous-Bois

808 211 270 R.C.S. BOBIGNY

FEUILLE DE PRÉSENCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 30 AVRIL 2025 À 14 HEURES

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	Nombre de voix	Signature de l'Actionnaire ou du mandataire
KB INVEST, représentée par Monsieur Karim BALAAZI	225 actions en pleine propriété	225	
AQUANAUT, représentée par Monsieur Souhail MERGHENI	225 actions en pleine propriété	225	
BELVEDERE, représentée par Monsieur Sébastien LOZYNSKI	225 actions en pleine propriété	225	
NAUTILUS, représentée par Monsieur Maroine MERGHENI	225 actions en pleine propriété	225	
Monsieur Maroine MERGHENI	100 actions en pleine propriété	100	
Monsieur Sébastien LOZYNSKI	00	00	
Monsieur Karim BALAAZI	00	00	
TOTAUX	1.000	1.000	

Le Président de séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que cinq (5) Actionnaires, le Directeur Général et le Président présents ou représentés, totalisent 1.000 actions ayant droit de vote.

Fait à Aulnay-sous-Bois,
Le 30 avril 2025.

Le Président de séance